

Question écrite de Caroline Cassart, Députée,  
à Valérie De Bue, Ministre de la Fonction publique,  
de l'Informatique, de la Simplification administrative,  
en charge des allocations familiales, du Tourisme,  
du Patrimoine et de la Sécurité routière, concernant  
**Le bilan de la campagne de l'AWSR visant à réduire le  
nombre d'accidents impliquant des piétons**

Madame la Ministre,

En Wallonie, plus de 45 % des piétons tués chaque année le sont entre octobre et janvier, mois où la luminosité décroît petit à petit. Pendant cette période, le nombre d'accidents impliquant un piéton augmente également de près de 50 %, selon l'AWSR.

En cause: le manque de visibilité. Pour se préserver, la solution est pourtant simple: se rendre visible par le moyen d'accessoires rétro réfléchissants. En effet, vêtu de vêtements foncés dans l'obscurité, un piéton ne sera visible qu'à 20 mètres dans les phares de l'automobiliste qui, lui, aura besoin de 25 mètres à 50 km/h pour s'arrêter. Sur sol mouillé, la distance de freinage augmente même à près de 40 mètres. Chasuble, brassards, bande adhésive, lampe, ... permettent d'être visible à 150 mètres, ce qui laisse suffisamment de temps aux voitures pour s'arrêter.

Pour inciter à porter de tels accessoires, l'AWSR a lancé une campagne de distribution de kits, comprenant notamment des lumières pour vélo ou un brassard réfléchissant. Pour y prétendre, il suffisait de remplir un formulaire sur le site de l'Agence Wallonne pour la Sécurité Routière.

Enfin, outre une campagne en ligne diffusée en novembre, il me revient que, jusqu'à la fin de l'hiver, une communication rétro réfléchissante est apposée à l'arrière des véhicules des zones de police wallonnes.

Madame la Ministre, quel bilan tirez-vous de la campagne diffusée en ligne durant le mois de novembre et de la distribution des kits par l'AWSR? Combien de kits l'AWSR a-t-elle distribué? La campagne sera-t-elle poursuivie pour l'automne/hiver 2022? Un partenariat entre l'AWSR et les écoles existe-t-il pour sensibiliser les élèves de rhéto, par exemple?

Je vous remercie.

## **Réponse de la Ministre De Bue:**

[Mars 2022]

Les accidents impliquant des piétons sont effectivement plus nombreux en automne en raison des journées plus courtes et du fait qu'il y a moins de luminosité.

Cette baisse de luminosité accompagnée du manque de visibilité des piétons augmente par trois le risque d'accidents.

Le premier conseil à destination des piétons, particulièrement pendant cette période de septembre à mars, est de porter du fluo et du réfléchissant afin de se rendre visible pour les autres usagers. Ce message est d'autant plus important compte tenu du port plus fréquent de vêtements sombres en période hivernale.

Cette recommandation vaut bien entendu également pour les cyclistes encouragés à porter des bandes réfléchissantes et à disposer de phares adaptés.

Pour les conducteurs, dès que l'automne et la pénombre s'installent, il s'agit de redoubler de prudence, ralentir et s'assurer du bon état de son véhicule (notamment la propreté du parebrise).

Dans ce contexte, la campagne « visibilité » activée par l'AWSR en novembre dernier visait à stimuler les Wallons à être acteur au quotidien de leur sécurité et de pouvoir en expérimenter la facilité et les bienfaits individuellement.

L'écho de cette campagne par les médias et les demandes de citoyens qui s'en sont suivies ont connu un réel succès puisque ce sont près de 30.000 kits de visibilité qui ont été distribués – 29.000 exactement –, soit 15.000 sets de lampes pour vélo et 14.000 brassards réfléchissants.

De quoi permettre désormais à 29.000 usagers de la route wallons d'adopter les bons réflexes pour se rendre visibles.

Il me paraît important que l'AWSR saisisse chaque occasion du quotidien pour ses actions de sensibilisation de sorte que je l'encourage systématiquement à se raccrocher à l'actualité. Cette action en est une belle illustration et sera reconduite.

Je suis soucieuse également de la bonne collaboration entre l'AWSR et les services de police en matière de sécurité routière et particulièrement sur le volet sensibilisation.

Sur cette base, la campagne a effectivement été relayée par les zones de police wallonnes, via une communication rétro réfléchissante apposée à l'arrière de 171 véhicules de police visant à rappeler - mais aussi démontrer aux citoyens, notamment piétons – l'intérêt de « se rendre visible dans ses déplacements ».

S'agissant de la sensibilisation à destination du public cible « milieu scolaire », celle-ci est principalement réservée à la cellule d'Éducation à la Mobilité et à la Sécurité routière, en abrégé EMSR, du SPW Mobilité et Infrastructures.

Celle-ci dispose d'une expertise complète en matière d'éducation à la sécurité routière et peut fournir divers outils pédagogiques.

En outre, l'Institut de formations en cours de carrières propose, au sein de son catalogue de formations, des formations permettant aux enseignants de devenir « Référent » en matière de sécurité routière. Ceux-ci peuvent ainsi disposer de clés afin de sensibiliser leurs élèves aux différentes thématiques de sécurité routière, telles que l'importance de la visibilité.

Le brevet que je souhaite instituer à destination des jeunes de l'enseignement secondaire autour de la notion du partage de la route - en cours de réflexion avec la cellule EMSR pour 2023 - représentera par ailleurs un nouvel outil de sensibilisation à destination des jeunes, sur les dangers de la route, notamment le manque de visibilité.

L'importance d'être vu est également un élément mis en avant dans le cadre des formations « brevet du cycliste » et « brevet du piéton » proposées aux élèves du primaire. L'élève porte notamment une chasuble fluorescente lors du passage de son brevet.

Enfin, afin d'apporter une réponse complète, je souligne que diverses associations proposent des actions en « Éducation à la Mobilité et à la Sécurité routière » réservées au milieu scolaire sur base d'un soutien financier obtenu dans le cadre d'un appel à projets lancé annuellement à destination des ASBL et communes. Ces actions et projets peuvent notamment inclure la problématique de la visibilité.

À côté du milieu scolaire encadré par la cellule EMSR, l'AWSR propose des modules de formations sur des thématiques de sécurité routière variées.

Avec son équipe pluridisciplinaire d'experts de terrain et de pédagogues, l'AWSR s'inscrit ainsi comme partenaire des communes, associations ou entreprises dans le cadre de la dispense de ces formations.

Ce service formation est réellement conçu comme un outil précieux en matière de sécurité routière que je souhaite voir grandir.

De manière plus générale, dans le cadre de ses missions de sensibilisation, l'AWSR continuera à veiller, tout au long de cette année 2022, à rappeler aux usagers de la route de tout âge, l'importance de se rendre visible via des actions régulières de communication et de sensibilisation, et tout particulièrement, pendant les périodes automnales et hivernales où l'impact du manque de visibilité sur la sécurité routière (notamment des usagers vulnérables) est le plus important.